

GAN/HR.  
REPUBLIQUE DU DAHOMEY  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
ET DE LA SECURITE  
DIRECTION DES AFFAIRES  
INTERIEURES

**D** ECRET N° 201 /PR/MIS/DAI-P. - ANNEE 1967

**L**E PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ,

<u>AMPLIATIONS :</u>		
ORIGINAL	1	VU la Proclamation du 22 Décembre 1965 ;
JORD	1	VU le Décret N°147/PR. du 16 Mai 1967, portant formation du Gouvernement ;
DAI	4	VU le Décret N°215/PR. du 16 Mai 1966 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
MFPPT	1	VU le Décret N°41/PE-SGG du 16 Avril 1964 fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement ;
PE-SGG	10	VU la Loi N°65-20 du 23 Juin 1965, fixant les règles relatives à l'organisation générale de l'Administration Publique ;
MJL-IAA	2	VU le Décret N°305/PC-CAB. du 26 Août 1965, fixant les attributions des Chefs d'Arrondissement ;
DGF	5	SUR proposition du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité ;
TRESOR	1	
DI	1	
PREF. BORGOU	1	
PREF. ATAKORA	1	
SP. KANDI	1	
SP. TANGUIETA	1	
INTERESSES	2	

**D** E C R E T E :

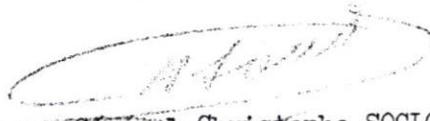
ARTICLE 1er.- M. YAROU OUENET Tassou, en service à la Sous-Préfecture de KANDI, est nommé Chef d'Arrondissement de GOGOUNOU en remplacement de M. ASSA BIO Alidou appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2.- M. BANDELE COFFE Hugues, en service à la Sous-Préfecture de TANGUIETA, est nommé Chef d'Arrondissement de DASSARI.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet pour compter de la date de prise de service des intéressés, sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey ./-

Par Le Président de la République,  
Le Ministre de l'Intérieur et de la  
Sécurité,

COTONOU, LE 19 JUIN 1967

  
Général Christophe SOGLO.

COLONEL Philippe A H O.